

Accusé de réception en préfecture
076-217603844-20230913-DEC52-2023-AR
Date de télétransmission : 15/09/2023
Date de réception préfecture : 15/09/2023



Département de Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Commune de Lillebonne

DEC/01-1.4/52/2023

DECISION

OBJET : CONTRAT D'ENTRETIEN BALAYEUSE SCHMIDT SWINGO 200

EUROPE SERVICE
PARC D'ACTIVITES DE TRONQUIERES
AVENUE DU GARRIC
15000 AURILLAC

Le Maire de la Ville de LILLEBONNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération en date du 17 septembre 2020 (D.81/09.20) par laquelle le Conseil Municipal de la Ville de LILLEBONNE a donné délégation au Maire pour passer des contrats (alinéa 4),

Considérant que la société Europe Service - Parc d'activités de Tronquières, Avenue du Garric, 15000 Aurillac - accepte le contrat d'entretien de la balayeuse SCHMIDT SWINGO 200, du moteur VM E6 et des roulettes orientables,

DECIDE

Article 1 : De signer avec la société Europe Service - Parc d'activités de Tronquières, Avenue du Garric, 15000 Aurillac, un contrat d'entretien de la balayeuse SCHMIDT SWINGO 200, du moteur VM E6 et des roulettes orientables,

Article 2 : D'accepter ce contrat à partir du 7 août 2023 pour une révision à 50 heures puis toutes les 500 heures jusqu'à 1 000 heures de fonctionnement,

Article 3 : De régler le montant de 4 050,00 € HT soit 4 860,00 € TTC,

Article 4 : D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville, nature 6156, diverses fonctions.

Article 5 : De télétransmettre la présente décision à la Préfecture de Seine Maritime dans le cadre du contrôle de légalité exercé sur les actes administratifs et de notifier le contrat à la société Europe Service.

Fait à Lillebonne, le 13 septembre 2023

Le 1^{er} Adjoint,

Kamel BELGHACHEM.

VILLE DE LILLEBONNE

HÔTEL DE VILLE - ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND - B.P. 20071 - 76100 LILLEBONNE
Tél 02 32 84 50 50 - Fax 02 32 84 52 99 - lillebonne.fr - contact@lillebonne.fr

Toute correspondance doit être adressée à Mme le Maire